



unisoc

Recommandations pour le
nouveau gouvernement fédéral 2010





L'Union des entreprises à profit social, asbl (unisoc) est le représentant des entreprises à profit social en Belgique.

L'unisoc est l'union intersectorielle des fédérations d'employeurs offrant des services centrés sur la personne dans les secteurs, tant publics que privés, que sont les hôpitaux, les services et institutions de santé, les services d'aide aux familles et aux personnes âgées, les services d'éducation et d'hébergement, les entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux, le socioculturel, l'enseignement, les organisations d'action sociale et les arts de la scène.

L'unisoc est une organisation pluraliste au sein de laquelle sont représentées toutes les tendances idéologiques et philosophiques.

L'unisoc est la plateforme par excellence où sont définies optiques et stratégies communes, transcendant les particularités des secteurs et facilitant ainsi la cohérence du message de toutes les entreprises à profit social et leur perspective commune d'avenir.

Tout ceci fait de l'unisoc l'interlocuteur par excellence pour les pouvoirs publics et les autres acteurs socio-économiques.

EN RÉSUMÉ

Des années durant, le gouvernement fédéral a accordé un rôle privilégié aux partenaires sociaux traditionnels dans l'élaboration de la politique socio-économique. Les rapports sociaux ont toutefois profondément évolué depuis la seconde guerre mondiale. Il est donc grand temps pour un changement des mentalités et une bouffée d'air frais dans ces rapports figés.

Les défis sont importants et requièrent des réformes fondamentales.

Si le gouvernement veut pouvoir trouver des solutions de fond et durables, le secteur à profit social, en tant qu'important acteur du bien-être de la société et nouveau partenaire social reconnu, doit participer aux discussions.

INGREDIENTS D'UN CADRE POLITIQUE MENANT A UN ENTREPRENEURIAT SOCIAL PLUS FORT:

- ✓ Utilisation efficace des moyens
 - Renforcer l'efficacité des systèmes
 - Budget pluriannuel
- ✓ Investir dans la création d'emploi: une politique de gestion de carrière proactive
 - Un meilleur afflux sur le marché de l'emploi
 - Une carrière plus longue et plus flexible
- ✓ Une concertation plus conséquente avec le secteur à profit social
 - Mise à profit systématique de l'expertise
 - Une politique 'socialprofitproof'
- ✓ L'Europe: plus grande reconnaissance du et envers le secteur à profit social
 - Reconnaissance de la particularité des services sociaux
 - Reconnaissance en tant que partenaire social
- ✓ Plus de sécurité juridique, moins de surenchère législative
 - Surveillance des aspects qualitatifs liés aux résultats
 - Plus de liberté et d'autonomie de gestion
- ✓ Stimuler l'innovation
 - Innovation technologique
 - Innovation de procédés
 - Innovation sociale
- ✓ Une politique publique conséquente et orientée vers l'avenir
 - Une politique transversale: harmonisation entre domaines et niveaux
 - Une politique de précision: simplicité et transparence
 - Une politique cohérente:
 - Dans les temps et de manière fidèle
 - Financer de manière conséquente les nouvelles réglementations
 - Unité de compétence et de moyens



Réaliser des économies qui ne mettent pas en cause les objectifs sociaux. Pas de mesures linéaires, mais, ensemble, dessiner un cadre permettant d'atteindre une plus grande efficacité.

AVANT-PROPOS

Le secteur à profit social a une importante plus-value économique qui a fait ses preuves. Représentant une part de presque 9% de la valeur ajoutée¹, il constitue en outre un puissant pôle de croissance économique. Il emploie plus de 605.000 personnes: une augmentation de 36% par rapport au début de ce millénaire.

Cependant, un employeur à profit social vise aussi le bien-être social: il détecte les nécessités ou les besoins des personnes et offre une solution adéquate. A cet effet, il se base sur une philosophie de solidarité en vertu de laquelle la qualité, l'accessibilité et le prix raisonnable des services sont des valeurs fondamentales pour chacun. Il s'efforce d'offrir des services innovateurs, performants et professionnels conçus par rapport aux besoins et non pas en fonction de la capacité financière des utilisateurs/patients.

Afin de pouvoir réaliser sa mission sociétale, il a besoin d'un cadre politique stimulant et innovant ainsi que d'une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir entreprendre. Bref, il lui faut un climat favorable à l'entrepreneuriat dans un environnement économique sain.

Et ce pour un certain nombre de raisons évidentes: d'une part, le vieillissement de la population, la croissance du chômage, la pauvreté qui frappe de plus en plus de ménages, les structures familiales modifiées,... ne sont que quelques exemples des nombreuses évolutions démographiques, sociales et économiques qui feront sans cesse augmenter la demande et les besoins de services sociaux. D'autre part, la crise économique et les problèmes budgétaires qui placent les moyens disponibles sous une lourde pression. La demande est grande et augmente; les moyens se font rares.

Le modèle à profit social peut améliorer la situation. Il a beaucoup à offrir, notamment dans ce domaine: en effet, il maintient l'équilibre entre les besoins liés au bien-être social et les impératifs économiques. Quant à la faisabilité financière, la qualité et l'accessibilité, le modèle non marchand n'a rien à envier aux autres systèmes. Que du contraire: dans ces autres systèmes, le jeu de l'offre et de la demande fait augmenter les prix et de surcroît, limite l'offre au segment le plus rentable des services collectifs.

C'est la raison pour laquelle l'*unisoc* met en garde contre une commercialisation trop extrême dans les secteurs de la santé et du bien-être. En effet, des comparaisons internationales ont démontré que le système de sécurité sociale le plus cher au monde, celui des Etats-Unis, enregistre des résultats relativement faibles en terme de qualité.

Vu le contexte budgétaire difficile, le défi du non marchand consistera à réaliser des économies qui ne mettent pas en cause les objectifs sociaux. Ce but peut être atteint si, au lieu d'imposer des mesures linéaires, il est fait appel à la collaboration de tous les intéressés afin de renforcer l'efficacité.

L'*unisoc* se déclare prête à prendre ses responsabilités et aimerait pouvoir mettre ses connaissances et son expertise à disposition des autorités et des autres partenaires afin de définir ensemble un cadre politique adéquat.

Un cadre politique souple qui consoliderait résolument notre modèle à profit social, grâce à des choix politiques réfléchis suivis d'une mise en œuvre rigoureuse.

¹ La valeur ajoutée brute est le montant que les facteurs de production ajoutent à la valeur des biens et des services consommés. Il est égal à la différence entre la valeur des biens et services produits et la valeur des biens et services consommés dans le processus de production.



Oser réfléchir à long terme, développer une approche globale et proactive transcendant les domaines politiques pour une politique 'future proof'.

INGREDIENTS D'UN CADRE POLITIQUE MENANT A UN ENTREPRENEURIAT SOCIAL PLUS FORT

Utilisation efficace des moyens

La croissance économique, un budget en équilibre, la réduction continue de la dette publique et des pouvoirs publics courageux faisant preuve d'une vision à long terme; voilà les ingrédients d'un remède contre la crise économique et les problèmes budgétaires.

Les problèmes économiques et budgétaires exigeront d'importants efforts. Il s'agira de réaliser ces économies de telle manière que les objectifs sociaux de notre société ne soient pas remis en cause. Des mesures linéaires laissant intacts les systèmes existants impliquent le risque que les objectifs d'une accessibilité équitable et des services de qualité ne soient plus atteints. Les économies qui s'imposent, doivent en premier lieu être réalisées grâce aux réformes permettant de renforcer l'efficacité des systèmes. Ces réformes porteront sur le rôle des pouvoirs publics et des autorités de régulation ainsi que sur l'implication des prestataires et utilisateurs de services.

Un budget pluriannuel s'inscrit dans une vision à long terme. Il permet d'anticiper mieux et de manière plus efficace les besoins croissants de la société et les services y afférents.

Investir dans la création d'emploi

Un taux d'emploi élevé favorise la prospérité et le bien-être de tous.

En outre, le secteur à profit social nécessite un nombre plus important d'emplois sous l'impulsion de la demande croissante de services sociaux.

→ Investir dans l'emploi est donc une priorité absolue pour l'*unisoc*.

Pour l'*unisoc*, cela signifie qu'il est nécessaire de

mener une politique proactive plutôt qu'une politique curative. Une politique plaçant la carrière complète au centre de son action et mettant fin à la prolifération de mesures ponctuelles coûteuses et contre-productives ne visant que certains moments de la carrière.

S'attaquer fondamentalement à la problématique de la (fin de) carrière demande des efforts de la part de toutes les parties concernées: dans le cadre du dialogue social, les employeurs et les travailleurs doivent discuter de la concrétisation d'une politique du personnel axée sur l'âge. Les pouvoirs publics doivent soutenir l'accord des partenaires sociaux en prévoyant le cadre réglementaire nécessaire.

Quelques points d'attention pour l'*unisoc*:

✓ Un meilleur afflux sur le marché de l'emploi

- Le secteur à profit social nécessite plus de personnel et de personnel qualifié. Tout comme les entrepreneurs du secteur marchand, le secteur non marchand est toujours prêt à prendre ses responsabilités en ce qui concerne l'intégration socioprofessionnelle des groupes à risques. Mais le secteur à profit social ne doit pas être considéré comme le marché privilégié pour les groupes à risques. Il a besoin de personnel qualifié pour diriger ses entreprises et offrir des services de haute qualité à ses utilisateurs/patients.
- Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux devront maîtriser les coûts salariaux pendant les années à venir: pas d'augmentations linéaires, mais des interventions sélectives et ponctuelles. Ainsi, nous insistons entre autres sur une augmentation du plafond salarial des/plafond d'intervention pour les travailleurs du Maribel social, avec maintien de l'emploi. Il s'agit de mesures nécessaires si nous voulons préserver le système du Maribel social en tant que moteur de l'emploi.

- Améliorer notre image afin de renforcer l'attractivité des métiers à profit social. Le secteur doit lui-même mettre en exergue ses atouts en matière d'organisation innovante et flexible: de bonnes conditions de travail 'immatérielles' tout en mettant l'accent sur des régimes de travail flexibles et axés sur la personne. Les pouvoirs publics doivent, en concertation avec les partenaires sociaux, créer un cadre politique permettant d'innover dans l'organisation des prestations. Trop souvent encore, la législation constitue un obstacle à cet égard. (voir aussi le point ci-dessous).

✓ Une carrière plus longue et plus flexible

- Cela signifie qu'il est nécessaire d'évoluer d'une politique des travailleurs âgés vers une gestion du personnel liée à l'âge, d'une 'politique d'indulgence' à la fin de la carrière vers une 'politique de défi' durant toute la carrière. Cette politique est proactive et axée sur la disponibilité, la flexibilité et l'apprentissage à vie.
- La demande d'une organisation des prestations moins contraignante et plus flexible ne provient pas seulement des employeurs (sous la pression d'une prestation de services 24 heures sur 24). Les travailleurs aussi sont demandeurs. Le secteur à profit social emploie beaucoup de femmes: la demande d'une bonne combinaison travail/famille y est formulée de manière plus explicite encore que dans d'autres secteurs. Les notions de travail à temps partiel, travail en équipes, heures supplémentaires, temps de repos, etc. et la réglementation y afférente, doivent donc évoluer d'une approche 'industrielle' vers un instrument qui répond, d'une part, à la demande de l'employeur de réagir de manière plus efficace aux moments de pointe et aux moments creux et, d'autre part, à celle du travailleur de mieux pouvoir concilier le travail et la vie familiale. Les pouvoirs publics doivent créer, en concertation avec les partenaires sociaux, un cadre politique à cet effet.
- Il faut consacrer un débat approfondi à la problématique des départs anticipés. Un changement de mentalité s'impose: le relèvement

des conditions d'âge et de carrière requises constitue un début, mais la poursuite d'un débat et des mesures plus importantes s'avèrent indispensables.

- Un débat relatif aux avantages et inconvénients des solutions quantitatives visant à freiner les départs anticipés est nécessaire: des mesures visant à diminuer la pression du travail sous la forme de jours de congé supplémentaires, de réduction du temps de travail,... sont-elles efficaces ou sont-elles onéreuses et contre-productives? Celles-ci n'augmentent-elles pas la pression du travail pour les collègues? Incitent-elles véritablement à travailler plus longtemps? Ne rendent-elles pas l'organisation d'une prestation de services de 24 heures sur 24 extrêmement complexe, surtout dans nos secteurs où le travail à temps partiel est déjà monnaie courante?
- Enfin, nous devons aussi oser parler du coût des travailleurs plus âgés. Existe-t-il des alternatives de qualité pour les barèmes liés à l'âge qui sont fréquents dans le secteur à profit social? Pouvons-nous valoriser la connaissance et l'expérience des travailleurs plus âgés, remédier autrement à la perte de productivité, offrir des régimes de travail plus flexibles, concevoir une gestion plus flexible du contenu des fonctions,...? Cela requiert un changement de mentalité, aussi bien de la part des travailleurs que de la part des employeurs. Les pouvoirs publics doivent définir un cadre, et ce en concertation avec les partenaires sociaux.

Une concertation plus conséquente avec le secteur à profit social

Les défis que nous devons relever sont importants. Les choix à effectuer fondamentaux. Autant de raisons d'associer tous les acteurs pertinents à la définition d'une politique socio-économique, et ce au sein de toutes les instances appropriées.

Le non marchand a sa plus value économique. Ce n'est pas un secteur à part, ni un vilain petit canard. Il fait partie à part entière du paysage socio-économique.

Le succès de cette collaboration, où le facteur crucial consiste à respecter la particularité et la plus value spécifique de chacun, déterminera le modèle de société de demain.

L'*unisoc* demande aux pouvoirs publics de parachever sa logique de reconnaissance et d'entrer en concertation avec le secteur à profit social de manière plus conséquente et d'avoir plus fréquemment recours à son expertise, lors de la préparation et l'exécution des stratégies.

L'*unisoc* demande un débat intégral et constructif concernant son apport dans les diverses instances socio-économiques, ainsi qu'une réelle responsabilité dans la définition de la politique socio-économique. Cette approche nous semble être plus intéressante qu'un débat isolé ponctuel concernant notre engagement à chaque fois qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement de l'une de ces instances.

Le coût de la sécurité sociale pèse sur le budget. Il est important pour la société que ces moyens soient utilisés efficacement. Le secteur à profit social est un joueur important sur ce terrain. Si nous voulons utiliser les moyens de manière efficace et réfléchie, l'*unisoc* doit avoir une place autour de la table.

Il est donc grand temps que la politique devienne plus 'socialprofitproof'. Il s'agit d'une question d'efficacité. D'une question de bonne administration.

L'Europe

L'Europe fait preuve d'une connaissance insuffisante du secteur à profit social et édicte des règles qui reflètent son ignorance totale à l'égard de la réalité nationale sur le terrain.

L'Europe doit être plus attentive au secteur à profit social et à ses particularités. L'Europe doit oser élargir l'ensemble de ses notions et axer celui-ci sur le secteur à profit social. L'Europe doit d'urgence entrer en concertation avec le secteur à profit social, car sa réglementation dans les domaines qui ressortent de sa compétence a un impact irréfléchi trop important sur nos secteurs.

L'*unisoc* demande que les autorités belges, et également la présidence belge actuelle, sollicitent l'attention de l'Europe sur les particularités des services sociaux et ceci pour tous les domaines politiques européens (politique sociale, marché intérieur, concurrence).

En outre, l'*unisoc* compte sur le soutien des pouvoirs publics pour que le processus de pleine reconnaissance de l'*unisoc* en tant que partenaire social fasse également école au niveau européen.

Plus de sécurité juridique, moins de surenchère législative

Ces dernières années, la politique de contrôle se caractérise par une rigidité de plus en plus forte. Le carcan administratif que les pouvoirs publics imposent au secteur à profit social devient de plus en plus accablant. Le prochain gouvernement devra prioritairement viser à rationaliser et organiser de manière plus efficace la politique de contrôle sur le secteur non marchand et axer cette surveillance en priorité sur les aspects qualitatifs liés aux résultats.

En outre, il devra laisser une marge de manœuvre plus importante pour les initiatives créatives des entrepreneurs à profit social. Un entrepreneur à profit social a également besoin de suffisamment de liberté/d'autonomie de gestion afin d'organiser sa prestation de services de la manière la plus efficace possible, de répondre à des besoins nouveaux, de mener une politique propre de ressources humaines, etc.

Une prolifération de réglementations, règles, méthodes de travail et mécanismes de contrôle est contre-productive et conduit à une perte d'efficacité.

Innovation

L'innovation dans le secteur à profit social commence dans le chef de ses preneurs d'initiatives: en effet, ce sont eux qui voient naître de nouveaux besoins sociétaux et qui s'ingénient à trouver des réponses.

En outre, l'innovation dans le secteur non marchand doit être conçue de manière plus large que la seule innovation technologique de pointe. L'innovation de procédés et l'innovation sociale (une organisation d'équipe optimisée, la formation, la concertation et le développement des compétences) aussi sont des facteurs extrêmement importants. Les secteurs y consacrent déjà beaucoup d'attention, mais ils doivent encore être stimulés de manière plus efficace.

En effet, miser sur l'innovation requiert d'importants investissements au niveau du management.

Les pouvoirs publics doivent créer les conditions nécessaires à ce que les prestataires de services sociaux ne ratent pas le train de l'innovation.

Une politique publique conséquente et orientée vers l'avenir

L'unisoc demande:

✓ Une politique transversale

Les employeurs du secteur non marchand sont confrontés, plus encore que les autres employeurs, à de multiples interlocuteurs. Au niveau des différents pouvoirs publics, il n'y a, de ce fait, aucune vision transversale sur la politique à mener dans le secteur à profit social. Ceci ne favorise évidemment pas la cohérence des décisions qui ont été prises. La politique en matière d'emploi, par exemple, ne tient souvent pas compte de la politique menée au niveau sectoriel, régional ou communautaire, qui est elle aussi largement pourvue de normes et de critères de qualité ainsi que de conditions d'agrément et d'octroi de subventions. Ceci a pour conséquence que la politique de l'emploi est souvent contraire à la politique menée au niveau sectoriel.

A l'inverse, une politique qui réalise une meilleure adéquation entre les différents domaines politiques et entre les différents niveaux de pouvoir, est une politique qui fait preuve d'une vision. C'est un ingrédient essentiel lorsque l'on vise à créer des bénéfices liés à l'efficacité.

✓ Une politique de précision

Les pouvoirs publics promulguent de plus en plus de réglementations qui, de surcroît, témoignent de plus en plus souvent d'une baisse de la qualité juridico-technique et d'une complexité croissante. A titre d'exemple: la loi programme du 23 décembre 2009 a introduit des modifications dans la réglementation en matière de cotisations patronales et retenues en matière de prépension et canada-dry, qui, à son tour, a été adaptée par la loi portant des dispositions diverses du 30 décembre 2009! Cela a bien évidemment donné lieu à des erreurs qui n'ont pas encore toutes été corrigées à ce jour.

Les maître-mots devraient être simplicité et transparence.

✓ Une politique cohérente

Les pouvoirs publics doivent exécuter leurs propres décisions dans les temps et de manière fidèle, sans quoi ils génèrent une insécurité juridique. Les entreprises de travail adapté et les ateliers sociaux sont dispensés de l'obligation d'outplacement pour les travailleurs appartenant à leurs groupes cible. L'arrêté qui devait prolonger cette dispense pour l'année 2010 a été publié avec un retard de 2 mois!

Les pouvoirs publics ont également l'obligation de financer de manière conséquente toute nouvelle réglementation qu'ils promulguent, sans quoi les services deviennent inabordables pour l'utilisateur/le patient.

Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que des mesures d'encouragement accordées à un niveau de pouvoir, ne soient pas anéanties par des réglementations édictées à un autre niveau de pouvoir. L'unité de compétence et de moyens peut constituer une solution à cet effet.